LES DROITS UNIVERSELS À LA CROISÉE DES CHEMINS

Mercredi 25 novembre 2026, de 14h à 18h, Palais des Nations (salle S.4)

séminaire organisé par l'AFNU, le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et la Fondation René Cassin- Institut international des droits de l'homme, à l'occasion du 50ème anniversaire de la disparition de René Cassin

Après la génération des fondateurs qui ont consacré les grands principes du droit international des droits de l'homme avec la Charte des Nations Unies de 1945 et la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, puis les deux Pactes internationaux entrés en vigueur en 1976, et l'ensemble des « traités de base » ayant une vocation universelle, la conférence mondiale des droits de l'homme de 1993 a marqué un nouvel horizon, avec l'adoption au consensus d'un « programme d'action » ambitieux et la création du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies. Mais ce consensus s'est révélé fragile avec la multiplication des crises régionales et des antagonismes idéologiques. A défaut d'une réforme de fond des Nations Unies, l'année 2006 a marqué un nouveau tournant, avec la création du Conseil des droits de l'homme, mais aussi l'élaboration de textes forts, hérités de l'ancienne Commission des droits de l'homme, à commencer par la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, adoptée par l'AGNU le 20 décembre 2006. Vingt ans après, un bilan critique s'impose, alors que les crises internationales prennent une nouvelle ampleur qu'il s'agisse de conflits armés internationaux ou de défis globaux.

Au même moment le « système » des Nations Unies dans son ensemble est fragilisé par la remise en cause des principes de la Charte au profit de la « loi du plus fort » et des coupes budgétaires qui menacent la réalisation des *Objectifs pour le développement durable* (2015-2030). Sur le terrain des droits de l'homme la réduction des moyens financiers et humains ne permet plus au Haut-commissariat d'assurer le fonctionnement des organes de protection des droits de l'homme : organes des traités de base, commissions d'enquête et procédures spéciales, fonction publique internationale. L'universalité des engagements proclamés n'a plus pour contrepartie l'effectivité des garanties promises. Autrement dit, un système fragilisé doit faire face à une crise générale sans précédent. Les blocages politiques et les restrictions financières qui risquent de paralyser le fonctionnement des Nations Unies sont la conséquence d'une crise idéologique, ayant déjà des conséquences juridiques. Alors même que les principes de base de la Charte de 1945, à commencer par l'égale souveraineté des Etats et le respect de leur intégrité territoriale, la primauté du droit et le respect des traités, la reconnaissance de la dignité de la personne humaine, sont solides et que les instruments internationaux sont disponibles, un sursaut s'impose. Le Haut-Commissaire reste plus que jamais la voix des droits de l'homme, pour mobiliser les organes de la société civile mais aussi les Etats pacifiques, au service de « l'idéal commun » que représente la Déclaration universelle de 1948.

Programme du séminaire

Accueil à 14 h00

I - **Ouverture** (14h30- 15h)

- Celine JURGENSEN, Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès des organisations internationales de Genève
- Mahamane CISSE-GOURO, Directeur de la Division des mécanismes du Conseil des droits de l'homme et des instruments relatifs aux droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme
- Emmanuel DECAUX, Vice-président de l'AFNU, président de la Fondation René Cassin

II - **Le Conseil des droits de l'homme, vingt ans après** (15h-16h)

Modérateur : Barbara FONTANA, Cheffe, Section des droits de l'homme, Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONUG

- Eric TISTOUNET, ancien secrétaire du Conseil des droits de l'homme, fondateur de la *Lake Room Initiative*.

- amb. Juerg LAUBER, Vice-président du CICR, ancien président du Conseil des droits de l'homme (2025)

III - **Le système des traités universels est-il menacé ?** (16h-17h)

Modérateur: Emmanuel DECAUX, Vice-président de l'AFNU président de la Fondation René Cassin

- Marina EUDES, professeure à l'Université de Paris Nanterre, membre du Comité des disparitions forcées

- Felix KIRCHMEIER, directeur du *Geneva Human Rights Hub*

IV – Défis institutionnels et perspectives diplomatiques (17h-18h)

Modérateur : Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, professeure à l'Université de Genève, table ronde avec

- l'ambassadrice Hasmik TOLMAJIAN, *Représentante permanente de l'Arménie à Genève*

- l'ambassadeur Omar ZNIBER, *Représentant permanent du Royaume du Maroc à Genève*

Débat